

SOMMAIRE

- . Le mot du maire
- . Le recensement en 2015
- . L'affouage 2015
- . Bassin d'infiltration
- . Station de pompage
- . Des nouvelles de l'école
- . Les Temps d'Activités Péri-scolaires
- . L'association des parents d'élèves
- . Les vendanges au village
- . Un nouveau magasin
- . Liesle été 2014
- . Le monument aux morts
- . Tombés pour la France
- . Visite du moulin
- . Des nouvelles de la bibliothèque
- . La rentrée des associations
- . Agenda

Retrouvez toute l'actualité du village sur internet et les réseaux sociaux :

Site web : www.liesle.net

facebook

www.facebook.com/villagedeliesle

Pour faire paraître une info dans le prochain journal ou participer à sa rédaction, contactez Fabienne Dole
lieslemairie@wanadoo.fr

Le mot du maire

J'espère que chacun d'entre vous a pu mettre à profit la période estivale pour pouvoir affronter la rentrée en pleine forme. Je pense en particulier aux enfants de notre école qui vont devoir travailler le mercredi matin.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a nécessité un travail important de la part du groupe de travail à qui le conseil municipal avait confié cette tâche. Il a fallu, en très peu de temps, élaborer un « Plan Educatif Territorial » et organiser les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) qui se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Je remercie vivement tous ceux qui se sont investis pour que ces activités puissent démarrer dès la rentrée en particulier les bénévoles qui ont proposé d'y participer. Quarante enfants sont inscrits aux TAP et les premiers retours sont très positifs. Les manifestations qui se sont déroulées dans notre village cet été ont rencontré un franc succès :
- Un grand nombre d'habitants est venu assister au

passage du tour de France.

- La fête a attiré une foule importante grâce aux nombreux forains qui se sont installés sur la place, aux différentes manifestations organisées par les associations et bien sûr à notre traditionnel feu d'artifice.

- De nombreuses personnes ont suivi la «ballade en Franche-Comté» proposée par « les jardins musicaux ». Le discours du Président du conseil général sur Félix GAFFIOT et le concert dans l'église ont été très appréciés. Trente sept personnes du village ont bénéficié du tarif réduit proposé par la commune. Durant tout l'été chacun a pu également admirer les décorations florales réalisées par « Fleurir Liesle »

Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent pour faire vivre notre



Recensement de la population en janvier 2015

Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il permet

- de déterminer les populations légales de la France,
- de décrire les caractéristiques de la population, les conditions de logement et les déplacements.

Ainsi les résultats du recensement servent à l'ensemble des acteurs de la politique économique et sociale :

- à l'Etat pour définir les politiques nationales, sa contribution au budget communal (DGF Dotation Globale d'Equipements) , définir le nombre d'élus au conseil municipal...
- Aux communes, entreprises et associations pour décider des équipements et programmes de rénovations, pour ouvrir de nouveaux commerces, construire de nouveaux logements...

Le recensement est sous la responsabilité de l'Etat : L'INSEE l'organise et le contrôle, puis publie les populations légales chaque année.

Le recensement se modernise, l'agent recenseur proposera la réponse au questionnaire sur papier ou par internet.

Les communes préparent et réalisent la collecte sous le contrôle d'un superviseur.

Afin de réaliser au mieux le recensement, la mairie fait appel à candidature avant le 15 octobre : le candidat devra être disponible, sérieux, rigoureux, connaître le village et l'outil informatique. Il recevra comme le coordonnateur une formation.

Il aura un contrat de travail du 15 janvier 2015 au 14 février 2015 et sera rémunéré sur la base du nombre d'habitants et de logements recensés.

S. VALOT

Affouage 2015

Cette année, l'affouage se réalisera sur la parcelle 6 située dans le bois de la Fassure. Il s'agit de taillis et de branchages dont le volume est estimé à 1854 stères. La coupe des gros arbres sera réalisée en octobre par un professionnel mandaté par l'ONF. A noter que les rémanents devront être mis en andains par les affouagistes. Enfin, étant donné le volume présent sur cette parcelle, les lots seront conséquents (≈ 40 stères) et donc nettement plus importants que les années précédentes. Le prix de la portion sera fonction du nombre d'affouagistes avec un maximum de 150 euros.

Inscriptions à la mairie courant octobre.

Renseignements à la mairie.

M.LINIGER



MIEUX VIVRE ENSEMBLE... Rappel 1

Travaux et voisinage

Avec les beaux jours, il y a toujours quelque chose à faire, bricolage, jardinage...

Pensez à vos voisins : les travaux bruyants sont autorisés :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Feux de jardins

Nous rappelons que l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1982 interdit tout brûlage en plein air des déchets de toutes sortes dans les agglomérations.



Les fumées ne sont agréables pour personne et une déchèterie est à notre service à Arc et Senans.

Horaires sur le site www.liesle.net

Ne laissons pas divaguer nos compagnons à quatre pattes !

La divagation d'animaux est à l'origine de nuisances et de dégâts importants : peurs, éparpillement des poubelles, déjections...

Soyons vigilants et ne les laissons pas se promener seuls. Merci de ne pas nourrir les chats errants non stérilisés et souvent porteurs de maladies contagieuses.





BASSIN D'INFILTRATION ET DE STOCKAGE DU QUARTIER DU CHATEAU

Les nouvelles normes concernant la lutte contre les inondations imposent de limiter les volumes d'eau rejetés dans les ruisseaux et les rivières. Dans le cas du quartier du château, pour remplir ces obligations, en plus de limiter les surfaces imperméabilisées, nous avons dû créer deux bassins de rétention dont le rôle consiste à stocker l'eau en cas de pluie importante, de l'infiltrer et de l'évacuer progressivement au ruisseau via les égouts par un débit contrôlé.



Le grand bassin, réalisé à ciel ouvert, pouvait présenter des risques au niveau de la sécurité des personnes et son entretien était difficile, aussi nous avons cherché des solutions pour améliorer cette situation.

La réalisation d'une clôture aggravait les problèmes d'entretien, la construction d'un bassin enterré, type citerne, était d'un coût prohibitif, aussi nous avons opté pour le remplissage par un matériau drainant permettant de stocker l'eau grâce à son indice de vide important : le draingom. Il s'agit de plaquettes de pneus cisailées qui sont enveloppées dans un géotextile comme dans une chaussette pour éviter le colmatage des vides. Cette technique est mise en œuvre depuis plusieurs dizaines d'années. A BESANCON les bassins de rétention du dépôt bus KEOLIS et du magasin LEROY MERLIN sont réalisés de cette façon.



Après avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès de l'Etat et de l'agence de l'eau le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre cette solution. Elle permet de répondre à la réglementation tout en limitant les coûts de réalisation et d'entretien et conduit à récupérer une surface d'environ 500m² qui servira à la réalisation de places de parking et d'un espace vert. Les travaux se sont déroulés du 23 au 29 septembre .

P. DAUDEY



LE Puits DE LA STATION DE POMPAGE

Notre village est approvisionné en eau potable à partir d'un puits de captage alimenté par la nappe phréatique de la Loue. Il est situé à proximité du « pont de Champagne ».

Cet ouvrage nous inquiétait car les cercles de béton qui le constituent s'étaient, au fil du temps, très dégradés certainement sous l'action du chlore. La chloration de l'eau se fait dans les puits.

Après de nombreuses réflexions avec des entreprises spécialisées pour trouver une solution qui permette de maintenir l'alimentation et la qualité de l'eau durant les travaux, il a été décidé de renforcer l'ouvrage en installant à l'intérieur du puits une chemise en acier inox réalisée sur mesure.

Ces travaux délicats ont été réalisés, par l'entreprise EMTS et grâce à une forte implication de l'employé communal, en douze heures et sans affecter la distribution de l'eau.

Le puits, ainsi renforcé, a retrouvé une nouvelle jeunesse.

P. DAUDEY



ATTENTION !

Jeudi 16 octobre, ERDF effectuera des travaux sur les lignes électriques et des coupures pourront intervenir sur le village de 8h30 à 10h30.



Ont participé à la réalisation de ce journal :

Pierre Daudey, Simone Valot, Mathieu Liniger, Julien Woittequand, Isabelle Kern, Odile van Elst, Alain Cussey, Anne Porteret, Marilyne Fontanier, Michel Vincent, Aurélie Javanet, Nadine Bardey, Claude Gouin, Anne Pizon, Jacqueline Martinez, Gilles Faillenot, Dimitri couturier et Fabienne Dole.

Photos de Xavier Maillot, Isabelle Kern, Marilyne Fontanier, Pierre Daudey, Aurélie Javanet et Fabienne Dole.

SEPTEMBRE, C'EST LA RENTREE DES CLASSES



Après avoir craint de perdre une classe juste avant les vacances d'été, l'école de Liesle a accueilli 61 élèves.

Les petits ont retrouvé Maria MOUROT, directrice et enseignante.

Les enfants de grande section, CP et CE1 ont pour maître, Gilles MAILLET (lundi, mardi et un mercredi sur 2) et finissent la semaine avec Blandine VIEILLE GIRARDET, titulaire à l'école de Liesle. Les CE2, CM1 et CM2 commencent la

semaine avec Sophie HILDENBRAND, le lundi et continuent avec Olivier GONCALVES.

Photo : Blandine, Conception, Maria et Olivier



Les 20 et 21 septembre fête des mongolfières à Arc et Senans. Liesle profite de la fête.



LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Suite à la réforme des rythmes scolaires, des animations sont en place les mardis et vendredis après-midi de 15h à 16h30. 40 enfants sur 61 participent à ces activités organisées par Conception, Sylvette, Catherine et tous les bénévoles encadrants. Le mardi 30 septembre, les enfants de l'école en compagnie des enseignants, des parents et grands parents bénévoles ainsi que des membres de l'Association de Parents d'Elèves (APE) ont pressé et récolté quelques 260 litres de jus de pomme.

La vente des bouteilles de jus de fruits par l'APE a pour but de financer les différents projets menés par les enseignants des différents cycles. Un grand merci à l'association « la clef de tonneau » sans qui tout ça n'aurait pas été possible !

N'hésitez pas à vous fournir en jus de pomme auprès de l'APE.

M. FONTANIER - D.COUTURIER



Association des Parents d'Elèves

L'APE (Association des Parents d'Elèves) a été créée en 2010, dans ses statuts, figure, comme objectif principal, le soutien financier et humain aux enseignants. Ceci, afin qu'ils puissent faire aboutir leurs projets. L'année dernière, l'APE a financé le transport d'une sortie ski, de la sortie poney, ainsi qu'une participation aux entrées de la sortie Dinozoo ; ce qui représente 740 €. Le marché de Noël, le 14 décembre 2013 (avec la vente des sapins) et la kermesse en fin d'année, sont des exemples d'actions réalisées par l'APE.

Cette année encore, nous renouvelons le marché de Noël. D'ailleurs, vous retrouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres les bons de commande des sapins.

Lors de l'assemblée générale du 19 septembre 2014 de l'APE, l'élection du conseil d'administration et du bureau ont eu lieu :

Président: Dimitri COUTURIER

Vice-Présidente: Sandra RENAUD

Trésorière : Anne-Lise MAIRE

Secrétaire : Anne PORTERET

Membres : Corinne GREMAUD

Pauline COUTURIER

Déborah BURGER

Marilyne FONTANIER

M. FONTANIER - A. PORTERET



LES VENDANGES AU VILLAGE

Les vendanges sont terminées au village. Elles révèlent une bonne récolte en quantité, un peu moins en qualité du fait des conditions climatiques de cet été.

En 1550, on estimait à 400 hectares la surface du vignoble. Il couvrait l'ensemble du territoire jusqu'à la lisière des forêts. Le vin blanc de Liesle était particulièrement renommé :

« Pour les vins blancs », écrivait-on, « ceux d'Arbois ne se laissent égaler, mais ceux de Château-Chalon et Liesle ne se laissent surpasser ».

Il faut dire que les vignes de Liesle bénéficient du même climat que celles d'Arbois. Les mêmes plans, les mêmes marnes et la même exposition produisent le même vin. Hélas ! Il fallait bien fixer une limite pour l'appellation d'origine contrôlée : la malchance a voulu que Liesle soit placé hors limite. Mais le vin de pays n'en est pas moins réputé.

Le déclin se fit progressivement. Le chemin de fer et le désastre lié au phylloxera du début du 20ème siècle eurent presque raison du vignoble de Liesle. Les mutations du monde agricole ont sonné la charge du déclin. Les forêts et les vaches ont planté un nouveau décor, et hélas, comme disaient les anciens du village : « Chaque vieux qui est mort a emmené sa vigne avec lui ».

En 2014 on retrouve néanmoins une quinzaine de récoltants pour une surface d'environ 4 hectares dont quelques jeunes qui courageusement perpétuent la tradition grâce à l'héritage du savoir-faire artisanal de nos maîtres vignerons.

2014 dernières vendanges pour Roger DEMESMAY

A.CUSSEY



UN NOUVEAU MAGASIN SUR LA PLACE

Après quelques jours de fermeture pour travaux en septembre, le « Panier Sympa » est devenu « Proximarché ».

Un nouveau magasin, de nouvelles couleurs mais toujours nos épiciers : Jérôme et Pascal.

Nous les avons rencontrés :

Pourquoi ce changement d'enseigne ?

Jérôme et Pascal : Après 4 ½ ans d'activités sous enseigne « Panier Sympa », nous avons envie de changement, de moderniser le magasin, d'apporter plus de confort, plus de choix à notre clientèle.

Et puis les produits « Auchan » sont aussi meilleur marché que ceux de « Belle France ».

Quels sont les gros changements ou travaux qui ont été effectués ?

J&P : Les linéaires frigorifiques ont été changés ce qui donne plus de place et surtout, les portes vitrées permettent des économies d'énergie.

Le présentoir à fruits et légumes est plus moderne.

Les peintures intérieures et extérieures ont été refaites avec des tons plus actuels...

Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien financier de nouveaux fournisseurs (Société Schiever- groupe Auchan), au prêt zéro de la région et à un emprunt au nom de notre société.



Comment a réagi votre clientèle ?

J&P : On nous dit que le magasin est joli, plus moderne. Bien que la surface soit la même, il paraît plus spacieux. Pour certains, ça fait plus supermarché qu'épicerie de village...

Ils apprécient aussi d'avoir plus de choix : 20 % de références en plus et même 30 % rien qu'au rayon frais (fromage, charcuterie, laitage...).

Ces travaux et changements traduisent notre volonté de maintenir l'activité du magasin, qui au-delà du point de vue commercial, joue aussi un rôle social important au sein de la vie du village.

Proximarché 03 81 51 41 45
du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h30
et le dimanche matin de 8h à 12h30

Entretien réalisé par F. DOLE

MONUMENT AUX MORTS DE LIESLE

Le monument aux morts de Liesle a été réalisé en 1923 par César PESSEY, marbrier et tailleur de pierres. César, fils de Marie TOITOT et Ferdinand PESSEY (vieilles familles de Liesle et Brères), est né à Liesle le 16 avril 1848. Il y décéda le 27 octobre 1924, peu de temps après l'inauguration du monument le 16 septembre 1923.

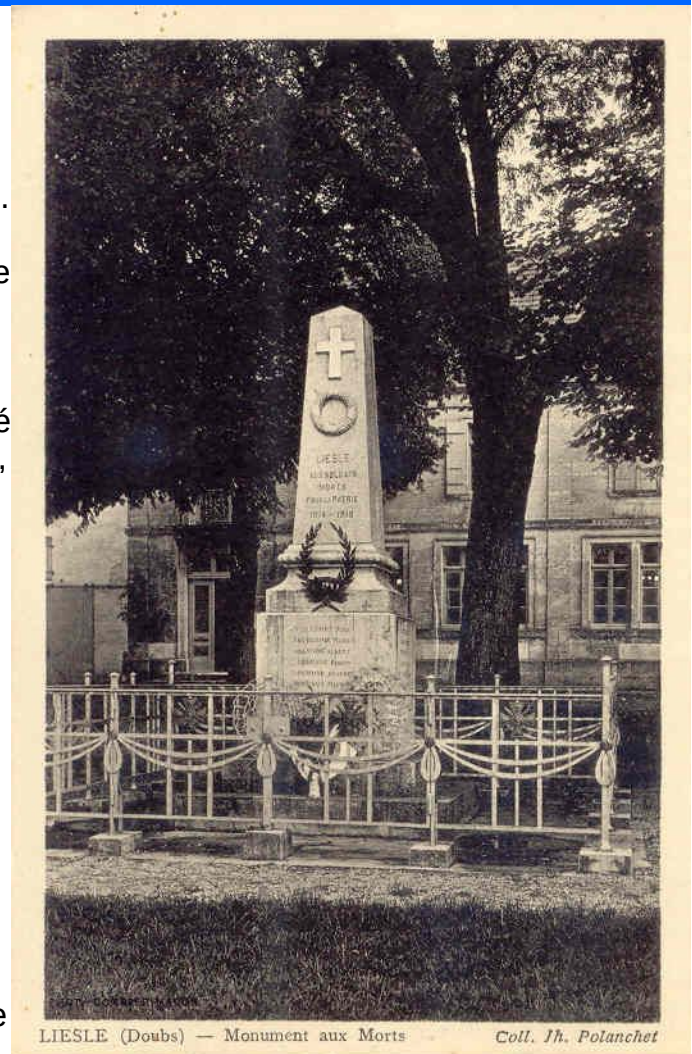
Pendant de nombreuses années, César PESSEY a habité la fromagerie où il avait son atelier. A l'automne 1919, lorsque Pierre KAESER est arrivé comme fromager, César PESSEY a déménagé au 12 rue de la Lue où il résidera jusqu'à son décès. Il conservera cependant son atelier à la fromagerie, où fut réalisé ce monument.

Son inauguration s'est faite en présence de messieurs AMIOT et MARLE représentants des mutilés, messieurs CARON et SAILLARD députés et monsieur COULET maire de Liesle. Une messe solennelle a été célébrée par l'abbé QUENEZ, professeur à Saint Jean.

Ce monument se compose d'une partie pyramidale montée sur un piédestal, composé de 4 faces, lui-même posé au-dessus de 2 marches. Le tout a été réalisé en pierre de Dole. Le sommet de la pyramide porte, en haut relief, une croix latine et une couronne d'immortelles, symbole de la survivance des âmes.

Suite à l'aménagement de la place, ce monument a été déplacé en juillet 2012.

Liesle compte encore parmi ses habitants une des petites filles de César, Simone FILIPPI.



LIESLE (Doubs) — Monument aux Morts

Coll. Jh. Polanchet

Michel VINCENT

TOMBES POUR LA FRANCE

Pendant les commémorations du centenaire de la guerre 14 / 18, nous vous présenterons dans chaque bulletin municipal le portrait des Lieslois, tombés sur le champ de bataille.

Voici les deux premiers.



Louis Ernest BOLE

(Soldat de 1ère classe au 352^e régiment d'infanterie) né le 24 avril 1884 à Paroy (25) porté disparu le 10 août 1914 à Pont d'Aspach (68). Cultivateur, il s'est marié à Liesle le 17 février 1912 avec Louise Hélène TOITOT. Père de 2 enfants : André Roger François né à Liesle le 11 février 1913 et Gilberte Paulette Louise née à Liesle le 4 août 1914

Eugène Louis MOCCAND

(Caporal au 149^e régiment d'infanterie) né le 27 décembre 1889 à Besançon (25) porté disparu dans les environs d'Ypres (Belgique) le 15 novembre 1914. Il était maçon.

Illustration : « Ceux de 14/18 » Philippe SABATIER

14 juin VISITE DU MOULIN DE LIESLE



Liesle n'est pas peu fière de posséder sur le territoire de sa commune un des derniers moulins fonctionnant avec la force hydraulique alimentée par la Loue. Si la production du moulin perdure encore aujourd'hui, c'est bien grâce au courage et à la ténacité de la famille LACROIX-DUCROS installée au moulin depuis plus de 80 ans.

Joseph et ses filles, Joëlle et Annie, perpétuent la tradition avec courage et savoir-faire. Amoureux de leur métier, ils n'hésitent pas à partager leur savoir et à faire découvrir leurs activités.

Lors de la journée nationale des moulins, le 14 juin dernier, bon nombre de villageois et voisins se sont pressés pour découvrir le moulin et les différentes étapes de la fabrication de la farine. Durant la visite, les guides (formés par Maître Joseph) invitent les visiteurs à l'intérieur du bâtiment.

Le groupe gravit successivement tous les étages d'où se dégage une chaleur étouffante, car tout est en bois, jusqu'au silo où sont entreposées 18 tonnes de blé.

Le blé passe dans des appareils de nettoyage. Il est humidifié et séché de 24 à 48 heures selon la saison sous le contrôle du meunier, afin d'être conforme à la fabrication des farines.

Il est conduit dans des appareils à cylindres, broyé, transformé en semoules, qui sont écrasées dans des convertisseurs avant d'être dirigées dans un sasseur qui partage les fins sons des semoules. Vient ensuite le blutage. Les sons et la farine se séparent dans un planchister composé de 48 tamis, puis tous ces produits sont ensachés.

Le passage des produits d'une machine à l'autre est réalisé par aspiration grâce à un turbo, alimenté par la force hydraulique au moyen d'un jeu de courroies impressionnant.

Synoptique de production, services de maintenance, caméras ou autres surveillances façon 2014, vous n'en trouverez pas au moulin. Le meunier à l'oreille aiguïlée et le moindre bruit anormal détonnant dans ce ronronnement a vite fait d'alarmer le gardien des lieux !

A la fois producteur, négociateur, réparateur, vendeur, livreur : la polyvalence à son plus haut point !

C'est tout le savoir-faire d'une entreprise qui a su conserver le charme du travail authentique de nos ancêtres.

Du lundi au vendredi de 8h/12h et 14h/19h et le samedi, 8h/12h.

N'hésitez pas à leur rendre visite, même pour une petite consommation. Vous aurez en prime la réponse à toutes vos questions et la fidèle gentillesse de l'équipe.

A.CUSSEY



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale vous accueille le mardi de 17h30 à 19h et le samedi de 14h à 15h.

L'inscription est gratuite vous pouvez y emprunter des livres, des DVD et y déposer vos réservations.

La bibliothèque est entièrement gérée par une équipe de bénévoles que vous pouvez rejoindre si vous souhaitez donner un peu de votre temps.

Site internet : www.liesle.net



Suite à la mise à disposition par la mairie d'un ordinateur, nous avons entamé l'informatisation de la bibliothèque. Il s'agit d'un travail de longue haleine, consistant à enregistrer chaque document sur une base de données (logiciel gratuit). Ne bénéficiant pas d'une connexion internet, cette tâche est particulièrement longue et fastidieuse. L'informatisation nous facilitera grandement la tâche au niveau des prêts, en particulier lors du passage des scolaires et une imprimante devrait faciliter la gestion des prêts. A l'issue de ce travail de saisie, la petite fiche de carton individuelle de prêt traditionnelle disparaîtra définitivement.

L'accueil des classes de l'école primaire reprendra courant octobre. L'heure du conte sera proposée un vendredi par mois dans le cadre des activités périscolaires.

Toutes les animations proposées et organisées par la bibliothèque sont à retrouver dans l'agenda (dernière page).

N. BARDEY et C.GOUIN

POUR LES ASSOCIATIONS, C'EST AUSSI LA RENTREE !



GYM FITNESS

C'est avec beaucoup d'entrain et de motivation que le cours de fitness a repris à Liesle.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez les retrouver le mercredi soir de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

Vous pourrez vous renseigner auprès d'Anne PIZON (présidente) ou Danièle AMET (animatrice sportive).

Atelier théâtre

« Les p'tits cabochons »

Ils sont 37 cette année à vouloir brûler les planches... Ils ont entre 7 et 17 ans et sont répartis en 4 troupes. Après 7 mois de travail, de recherche, de répétitions... ils vous présenteront leurs créations. Vous pouvez déjà réserver les 24, 25 et 26 avril 2015 pour venir les applaudir.



FOOTBALL CLUB du VAL DE LOUE

Des juniors aux seniors les entraînements et les matchs ont déjà repris entre Liesle et Quingey.

Vous pouvez retrouver le planning des matchs sur le site de Liesle (www.liesle.net)

Ci-contre les U8 / U9 de la saison 2014/2015.

PRESENTATION DE LA CLEF DE TONNEAU



La clef de tonneau est une association loi 1901 ayant pour but de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune de Liesle et notamment les vergers. Elle est basée à la mairie de Liesle. Grâce à l'obtention en 2001 d'une subvention de départ par le conseil général du Doubs, elle a pu mettre sur pied en 2003 le projet d'atelier mobile de jus de pomme. Aujourd'hui, elle loue la remorque aux particuliers des environs, pour qu'ils réalisent eux-mêmes leur jus à domicile. C'est l'occasion pour les usagers, de se retrouver en famille ou avec les amis, pour un moment convivial proche de celui des vendanges.

A l'origine, l'association cultivait une vigne mise à disposition par M. PELLETIER, en plus de la location de l'atelier mobile de jus de pomme. Dans ce cadre, elle a organisé des dégustations de vins avec des professionnels. Elle a également organisé des stages autour de la culture des fruitiers : taille, greffe.

Objets de l'association :

- Sauvegarder le patrimoine agricole et naturel ;
- faciliter la transmission des connaissances et des savoir-faire ;
- faire connaître et apprécier toutes les formes du patrimoine naturel et humain ;
- contribuer à l'animation du village ;
- contribuer au maintien d'activités.

Location atelier mobile de jus de pomme

Contact :
Norbert van Elst
11 rue Gaffiot
25440 Liesle
03 81 57 48 60

Date à retenir :

Assemblée générale : Mercredi 12 novembre 2014 à 20h30

Site : <http://clef-de-tonneau.e-monsite.com/>

O. van ELST

Voyage en Bresse de « FLEURIR LIESLE »

25 personnes ont participé au voyage de « Fleurir Liesle ».

A Viriat, nous avons admiré la mise en valeur de la mairie et de l'esplanade de l'église par des massifs fleuris très colorés. Une conseillère municipale nous a expliqué la genèse du superbe monument en l'honneur de Prosper CONVERT, un enfant du pays, ethnologue bressan.

Viriat a 3 fleurs grâce à la volonté du maire, aux employés municipaux et aux bénévoles.

Après un déjeuner copieux, nous avons fait une visite guidée du centre ancien de Bourg-en-Bresse.

J. MARTINEZ



AGENDA

OCTOBRE

- Samedi 11 9h30 Randonnée découverte au "Peu" - Découverte de la forêt - Rendez-vous 9h30 à la mairie Apéro tiré du sac à partager à la Mairie en fin de balade - Organisée par la mairie
- Samedi 11 20h30 Rencontre avec Guillaume BARBIER, et projection de son film dans le cadre des « voyages immobiles » « Entre Cordillère des Andes et Forêt Amazonienne, un autre regard sur le voyage » Salle des fêtes de Liesle (Entrée gratuite - passage d'un chapeau)
- Mardi 14 20h30 Réunion du club de lecture de Liesle / Arc et Senans à la bibliothèque d'Arc et Senans
- Samedi 25 20h LOTO organisé par le comité d'animation Salle des fêtes

NOVEMBRE

- Mardi 11 COMMÉMORATION du 11 novembre Manifestations
- Mercredi 12 20h30 ASSEMBLÉE Générale de la « Clef de Tonneau » Mairie de Liesle
- Dimanche 16 20h30 LOTO du Football Club du Val de Loue Salle des fêtes d'Arc et Senans
- Vendredi 21 20h30 RENCONTRE avec Camille DE TOLEDO à la librairie de la saline à Arc-et-Senans dans le cadre des « Petites Fugues ». Camille de TOLEDO est l'auteur de : « Vies potentielles », « Le hêtre et le bouleau »... Livres que vous pouvez emprunter à la bibliothèque Entrée gratuite
- Samedi 22 20h SOUPER du Football de Club du Val de Loue Tartiflette - Inscription à Proximarché Liesle Salle des fêtes

DECEMBRE

- Samedi 13 Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- Vendredi 19 De 15h à 23h : « LE JOUR LE PLUS COURT » Projection non-stop de courts métrages. Entrée gratuite

JANVIER

- Samedi 10 20h30 "LES CANCOYOTES chantent Brassens" en concert Salle des fêtes - Gratuit Organisé par la mairie avec le soutien du conseil général dans le cadre de la « Saison Culturelle »
- Samedi 17 12h Repas des anciens Organisé par la mairie
- Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2015

